CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Métiers du football)

Entraînement professionnel - CAP métiers du football [fac9bcae55fe]

Session 2026

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Football, veuillez visiter :
capfootball.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP métiers du football — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-football-50033502** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 – Préparer et évaluer la journée découverte
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Étude 2 — Étude professionnelle 2 – Préparer, sécuriser et évaluer une séance U13
8 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 1

20.0 points

Étude professionnelle 1 – Préparer et évaluer la journée découverte

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> À partir de D1, formulez en une phrase l'objectif principal de la journée découverte et nommez le public visé.

D1 présente trois composantes du but recherché : faire découvrir les activités du club aux familles du quartier, proposer aux enfants des ateliers football courts et recueillir des demandes d'information pour la prochaine période d'inscription. Le public visé est explicitement indiqué dans la note.

RÉPONSE À RETENIR

La journée vise à faire découvrir les activités du club, à faire participer les enfants à des ateliers football courts et à recueillir des demandes d'information pour les prochaines inscriptions ; elle s'adresse aux enfants de 9 à 13 ans accompagnés d'un adulte.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Expliquez en deux éléments précis pourquoi l'événement retenu dans D1 répond à l'objectif et au public visé.

Deux éléments précis établissent le lien avec le but et le public. D'abord, les ateliers tournants de football sont courts et prévus pour être accessibles aux débutants : ils permettent aux enfants de découvrir et d'essayer les activités du club. Ensuite, le point d'accueil des familles et l'espace d'information sur les activités favorisent le recueil de demandes de renseignements en vue de la prochaine période d'inscription.

RÉPONSE À RETENIR

Les ateliers courts et accessibles aux débutants permettent aux enfants de découvrir les activités football. L'accueil des familles et l'espace d'information permettent de se renseigner sur les activités du club et les prochaines inscriptions.

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> En vous appuyant sur le calendrier de D1, indiquez dans l'ordre les trois étapes qui suivent immédiatement la confirmation de l'objectif et de la disponibilité du terrain.

La première étape du calendrier est la confirmation de l'objectif, de la capacité d'accueil et de la disponibilité du terrain avant le 20 mars. Les trois étapes qui la suivent immédiatement sont les étapes suivantes de la liste de D1, reprises dans leur ordre chronologique.

RÉPONSE À RETENIR

1. Du 23 au 27 mars : répartir les rôles entre les bénévoles et vérifier les besoins en matériel.
2. Le 30 mars : diffuser l'annonce aux familles et aux écoles partenaires.
3. Le 10 avril : arrêter les inscriptions et adapter les groupes à l'effectif confirmé.

Question 1.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Calculez le coût prévisionnel total des cinq postes du tableau de D2. Faites apparaître les multiplications

FormaV - document d'entraînement non officiel

nécessaires et exprimez le résultat en euros.

Je calcule les postes qui dépendent d'une quantité : terrain, 1 × 180,00 € = 180,00 € ; collations, 48 × 1,80 € = 86,40 € ; chasubles, 12 × 4,00 € = 48,00 €. J'ajoute les forfaits d'impression et de réassort : 35,00 € et 22,00 €. La somme des cinq postes donne le coût prévisionnel.

RÉPONSE À RETENIR

Coût prévisionnel : 1 × 180,00 € + 48 × 1,80 € + 12 × 4,00 € + 35,00 € + 22,00 € = **371,40 €**.

Question 1.5.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

Comparez le coût prévisionnel obtenu au plafond interne de 420,00 €. Indiquez le montant restant sous le plafond ou le dépassement, avec l'opération correspondante.

Je soustrais le coût prévisionnel du plafond interne fictif fixé dans D2. La différence est positive : le budget prévisionnel est inférieur au plafond. Cette marge ne permet pas d'engager librement une dépense modifiée, car D2 demande de signaler toute modification à la coordinatrice avant engagement.

RÉPONSE À RETENIR

Montant restant sous le plafond : 420,00 € − 371,40 € = **48,60 €**. Le budget prévisionnel ne dépasse donc pas le plafond interne de 420,00 €.

Question 1.6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

Rédigez un message d'annonce de 35 à 55 mots destiné aux familles. Il doit mentionner la date, les horaires, le lieu, l'âge du public, la gratuité et le moyen de s'inscrire, sans garantir une place avant confirmation.

Le message reprend la date, les horaires, le lieu, l'âge du public, la gratuité et les deux moyens d'inscription mentionnés dans D1. Sa formulation conditionne la participation à la confirmation de l'inscription et ne promet donc pas une place d'avance.

RÉPONSE À RETENIR

Familles, journée découverte de l'Étoile du Val : samedi 18 avril 2026, de 9 h à 13 h, sur le terrain annexe. Gratuit, pour les enfants de 9 à 13 ans accompagnés d'un adulte. Inscription par formulaire au secrétariat ou par courriel à accueil@etoile-val.example ; la place dépend de la confirmation de l'inscription.

Question 1.7.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

Avec les dépenses constatées dans D2, calculez le coût réel total de l'événement. Faites apparaître le calcul et exprimez le résultat en euros.

Je reprends uniquement les dépenses constatées dans D2 : terrain, 180,00 € ; collations, 45 × 1,80 € = 81,00 € ; chasubles, 12 × 4,00 € = 48,00 € ; impression, 31,00 € ; réassort, 22,00 €. J'additionne ces cinq postes, sans ajouter d'autre coût puisque D2 précise qu'aucun autre coût n'est comptabilisé dans le bilan.

RÉPONSE À RETENIR

Coût réel total : 180,00 € + 45 × 1,80 € + 12 × 4,00 € + 31,00 € + 22,00 € = **362,00 €**.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.8.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> Calculez le taux de présence parmi les inscrits et le taux d’appréciations positives parmi les réponses au questionnaire. Pour chacun, donnez l’opération, le résultat arrondi au dixième de pourcentage et dites si l’indicateur interne correspondant est atteint.

Pour le taux de présence, je rapporte les 43 participants présents aux 48 inscrits, puis je multiplie par 100. L’indicateur interne correspondant porte toutefois sur un nombre de participants : il faut donc également comparer les 43 présents au minimum de 40. Pour les appréciations, je rapporte les 29 réponses positives aux 35 réponses reçues, puis je multiplie par 100 et compare le taux au seuil interne de 80 %.

RÉPONSE À RETENIR

Taux de présence : (43 ÷ 48) × 100 = **89,6 %** au dixième. L’indicateur d’au moins 40 participants est atteint : 43 enfants ont participé.

Taux d’appréciations positives : (29 ÷ 35) × 100 = **82,9 %** au dixième. L’indicateur d’au moins 80 % est atteint.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 2

19.0 points

Étude professionnelle 2 – Préparer, sécuriser et évaluer une séance U13

Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

> Relevez deux caractéristiques précises du groupe U13 dans D3 et expliquez comment chacune doit influer sur la façon de présenter les consignes.

Première caractéristique : les niveaux sont variés et deux jeunes sont débutants. Les consignes doivent donc être courtes, accompagnées d'une démonstration, puis leur compréhension vérifiée. Deuxième caractéristique : le groupe connaît déjà les règles simples de passe et de déplacement. L'éducateur peut s'appuyer sur ces acquis, en expliquant clairement ce qui est attendu dans les situations de la séance.

RÉPONSE À RETENIR

Le groupe a des niveaux variés, dont deux débutants : présenter des consignes courtes, les démontrer et vérifier leur compréhension. Les jeunes connaissent les règles simples de passe et de déplacement : s'appuyer sur ces acquis pour expliquer les exercices et leur objectif.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

> Reformulez l'objectif de la séance de D3 en une phrase qui précise ce que le joueur fait avec le ballon et ce qu'il fait après sa passe.

L'objectif de D3 associe le choix d'une passe vers un partenaire disponible et le déplacement du joueur après sa passe pour offrir une nouvelle solution. La reformulation doit conserver ces deux actions.

RÉPONSE À RETENIR

Le joueur choisit et réalise une passe vers un partenaire disponible, puis se déplace après sa passe pour proposer une nouvelle solution.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

> Additionnez les cinq durées du déroulement de D3. Indiquez le total en minutes et vérifiez s'il correspond à la durée annoncée de la séance.

J'additionne les durées des cinq temps du déroulement indiquées dans D3, puis je compare la somme à la durée annoncée pour la séance.

RÉPONSE À RETENIR

8 min + 10 min + 16 min + 18 min + 8 min = **60 min**. Le total correspond à la durée annoncée de 60 minutes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

> Pour l'atelier de passes, précisez le nombre de joueurs, de ballons et de coupelles à prévoir dans chacun des trois espaces de 8 m sur 6 m, conformément à D3.

D3 précise que quatre joueurs travaillent avec un ballon dans chaque espace et que quatre coupelles délimitent chacun des trois espaces. Ces indications s'appliquent à chaque espace, pas à l'ensemble de la zone.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dans chacun des trois espaces de 8 m sur 6 m, prévoir **4 joueurs, 1 ballon et 4 coupelles**.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> À partir de D3 et D4, donnez deux vérifications matérielles ou spatiales à effectuer avant l'accueil du groupe et expliquez brièvement le risque que chacune permet de limiter.

Deux vérifications possibles, chacune liée à un risque indiqué par les consignes de D4 :

1. Examiner la surface, notamment pour repérer un état glissant, dégradé ou encombré, et retirer les objets gênants. Cela permet de limiter les risques de chute ou de heurt.
2. Contrôler la stabilité des deux petits buts avant l'activité. Cela permet de limiter le risque qu'un but bouge ou tombe pendant le jeu.

D'autres réponses fondées sur D3 et D4 sont également recevables, par exemple vérifier que les espaces et la bande libre sont visibles, ou que les ballons sont en état d'usage.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier l'état de la surface et retirer les obstacles pour limiter les risques de chute ou de heurt ; contrôler la stabilité des petits buts pour limiter le risque qu'ils bougent ou tombent pendant le jeu.

Question 2.6.

PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Décrivez la conduite à tenir prévue dans les consignes internes de D4 si une situation rend l'activité risquée, puis si un joueur semble blessé ou présente un malaise. Ne proposez pas de geste médical.

Si une situation rend l'activité incertaine ou risquée, la consigne interne de D4 est d'arrêter l'exercice, de mettre les joueurs à l'écart de la zone concernée et d'avertir l'éducateur référent. La reprise intervient seulement après réévaluation de la situation et décision adaptée.

Si un joueur semble blessé ou présente un malaise, l'adulte responsable organise l'alerte, applique le protocole de premiers secours connu dans le club et sollicite les secours lorsque la situation le nécessite. La reprise dépend ensuite d'une réévaluation et d'une décision adaptée. Aucun geste médical n'est proposé.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Situation risquée : arrêter l'exercice, mettre les joueurs à l'écart de la zone concernée et avertir l'éducateur référent. Blessure ou malaise : l'adulte responsable organise l'alerte, applique le protocole de premiers secours connu dans le club et sollicite les secours si nécessaire. L'activité ne reprend qu'après réévaluation et décision adaptée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

> Selon la convention d’observation de D3 et les résultats de D4, calculez la proportion des joueurs présents qui ont atteint le repère. Donnez l’opération et le résultat arrondi au dixième de pourcentage.

D4 indique que 11 joueurs étaient présents et que 9 ont atteint le repère défini dans D3. Le dénominateur est donc le nombre de joueurs présents, et non les 12 jeunes attendus. Je divise le nombre de joueurs ayant atteint le repère par le nombre de présents, puis je multiplie par 100 et arrondis au dixième.

RÉPONSE À RETENIR

(9 ÷ 11) × 100 = **81,8 %** des joueurs présents ont atteint le repère.

Question 2.8.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

> Rédigez un bilan professionnel bref de la séance à partir des observations de D4 : indiquez un résultat observé, une difficulté observée et une amélioration concrète pour la prochaine séance, en lien avec l’objectif de D3.

Bilan : neuf des onze joueurs présents ont atteint le repère d’observation défini dans D3. Une difficulté constatée est que certains jeunes se regroupaient autour du ballon et que des passes étaient parfois tentées sans regarder la position du partenaire ; deux joueurs ont aussi demandé une reformulation. Pour la prochaine séance, préparer les espaces et les chasubles avant l’accueil, puis donner une consigne principale à la fois et demander à un joueur de la reformuler. Cela répond aux observations et peut soutenir la prise d’information, le choix d’un partenaire disponible et le déplacement après la passe. Il s’agit d’une proposition pour la prochaine séance, pas d’un résultat déjà constaté.

RÉPONSE À RETENIR

Résultat observé : 9 joueurs présents sur 11 ont atteint le repère. **Difficulté observée :** certains joueurs se regroupaient autour du ballon et des passes étaient parfois tentées sans observer la position du partenaire. **Amélioration proposée :** préparer l’installation avant l’accueil, puis donner une consigne à la fois et la faire reformuler afin de favoriser la prise d’information, le choix d’une passe vers un partenaire disponible et le déplacement après la passe.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-football-50033502
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38877/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/25647/515956
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Football, classés par épreuve et par année :
capfootball.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Football reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capfootball.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.